

Compte rendu du Conseil Municipal du 13/01/2018 à 21 h

Présents : François ARCANGELI, Michèle ARCANGELI, Philippe BUSSIÈRE, Jean CAZES, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Christian DAURUT, Jean-Paul ESTRADE, Colette FABRE, Johan PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Johan PRADERE est désigné secrétaire de séance.

Le point 3 à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

1. Compte rendu de réunions

ATD avec Mme la Trésorière : Sylvie SIMPSON. Présentation des budgets. Présentation des mesures prises dès à présent pour palier au déficit du budget Réseau Chaleur Bois.

AG Association des communes forestières : Sylvie SIMPSON. Un outil va être mis à disposition des communes adhérentes permettant de connaître les parcelles sans maître pour reprise éventuelle de ce foncier par les communes.

Deux réunions du Syndicat des écoles :

Christian DAURUT et Johan PRADERE. Élection des vice-présidents et membres du bureau.

Christian DAURUT. Vote du budget. Certaines communes se posent la question de maintenir leur adhésion au syndicat des écoles. Possibilité d'évoluer vers une structure de vallée ? Appel à cotisation des communes.

Conseil d'école : Christian DAURUT et Johan PRADERE.

Réunion des services techniques de la CCCGS : Christian DAURUT. Augmentation prévue à moyen terme pour le budget ordures ménagères car augmentation du coût d'enfouissement de la tonne de déchets. Étude en cours au niveau de la Communauté de Communes. Objectif : diminuer la quantité de déchets, diminuer le nombre de camions.

AG association pays de l'ours : François ARCANGELI, qui ne sera pas candidat à la présidence.

PNR : François ARCANGELI. Début de l'écriture de la charte, choix du bureau d'étude.

Installation PETR : François ARCANGELI, qui a été élu Président du pays de Comminges.

Éclairage public : Jean CAZES. Contact avec le SDEHG. Reprise de l'étude sur l'extinction de l'éclairage public la nuit pour évaluer les coûts d'investissements et les économies prévues.

SMEA : Jean-Paul ESTRADE deux réunions.

2. Opérations en cours

2.1 Chaufferie

Intervention d'ENEDIS. Changement de compteur effectué pour abaissement de l'ampérage et passage du tarif jaune au tarif bleu.

2.2 Bornes incendies

Nouveau point avec le responsable du SDIS. Pas d'inquiétude particulière pour Arbas. Données à croiser avec Réseau 31. Un rendez-vous sur site a été demandé.

2.3 Réseau Chaleur Bois

Recherche d'aides financières complémentaires. Pas d'accompagnement de l'ADEME. Une étude est lancée avec le SDEHG pour savoir si nous pourrions bénéficier du dispositif CEE. (Certificat d'économie d'énergie).

Il réside des problèmes de fonctionnement en chaufferie et de remontées de données informatiques. Recours contre l'entreprise PYRE THERM envisagé.

2.4 Travaux route départementale

Départementale centre du village : problème d'écoulement des eaux pluviales après les travaux. À notre demande l'Entreprise LA COLAS est revenue pour palier au problème en abaissant l'enrobé (grattage).

3. Mise à jour du tarif des photocopies

Tarif actuel 0,15 centimes la page A4. Mise en application de l'arrêté ministériel du 1^{er} octobre 2001

L'article R. 311-11 du code des relations entre le public et l'administration précise que « Pour le calcul de ces frais sont pris en compte, à l'exclusion des charges de personnel résultant du temps consacré à la recherche, à la reproduction et à l'envoi du document, le coût du support fourni au demandeur, le coût d'amortissement et de fonctionnement du matériel utilisé pour la reproduction du document ainsi que le coût d'affranchissement selon les modalités d'envoi postal choisies par le demandeur ».

Les frais autres que le coût de l'envoi postal ne peuvent excéder des montants définis par l'arrêté conjoint du Premier ministre et du ministre du budget du 1er octobre 2001 :

- 0,18 euro la page en format A4
- 1,83 euro pour une disquette
- 2,75 euros pour un cédérom

Décision approuvée à l'unanimité.

4. Cession de terrain

Madame le Maire expose que lors du Conseil Municipal du 14 septembre 2019, il avait été décidé d'accepter la donation des terrains A626 et B219 de l'indivision PIQUEMAL. À ce jour seule la parcelle **A626** est disponible, il convient donc abroger la délibération de 2019.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'acquérir cette parcelle pour l'euro symbolique, la seule condition des propriétaires étant qu'elle soit entretenue.

Décision approuvée à l'unanimité.

5. Décision Modificative sur budget commune

Madame le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget communal :

Section d'investissement :

<i>Compte augmenté</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D27638	autres établissements publics	210,00
<i>Compte diminué</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D21316	équipement cimetièrè	210,00

Décision approuvée à l'unanimité.

6. Questions diverses

Prévoir de descendre les conteneurs du cimetière durant les deux semaines à venir suite aux congés annuels de l'employé communal.

VMC non encore posée dans un des logements place Pène Blanque. L'artisan doit intervenir prochainement. Portes rabotées et aérations installées au-dessus des fenêtres.

Panneaux directionnels à poser sur le site cinéraire. Des élus avec l'aide de l'employé communal s'organiseront pour cela courant novembre si la météo le permet.

Arrêté de refus de transfert de pouvoirs de police du Maire.

Devis tondeuses professionnelles : + de 20.000€, budget trop conséquent à hauteur de la commune. Voir s'il est possible d'envisager cet achat avec les services aux communes et mutualisation de la communauté de communes et d'envisager le partage de ce type de matériel.

Tondeuse semi-professionnelle : 1800€, subventionnable 50% entre CD31 et Région. Faire faire d'autres devis pour comparer.

Des arbres malades (frênes) dans le quartier de Chinchouret menacent la départementale.

La séance est levée à 21h45.

Prochain Conseil Municipal le 27/11/2020 à 20h30.